



STAGE PUBLIC DE FORMATION VOCALE

Organisé par la Commune
et le Club de l'Amitié de
Saint Sulpice le Dunois (23)

6.7.8.9 août 2013

à l'Eglise de Saint-Sulpice-le-Dunois

Formatrice : **Marie-Madeleine DUCHIER**
Cantatrice - Professeur de chant



Dix stagiaires en 2012.

A l'issue du stage, un pot de départ est offert par la Commune

***En partenariat
avec***



« Chanter jeune »! formule audacieuse en un temps où la pratique du chant répandue tous azimuts est souvent mal servie par des voix vieilles, chevrotantes.

Mais conserver une voix jeune pour l'exercice de cet « art divin » ⁽¹⁾ devient possible quand l'exemple et les conseils de Marie-Madeleine Duchier, née le 3 mai 1935, démontrent leur pertinence.

⁽¹⁾ Martin Luther 1488-1548

PROGRAMME DE TRAVAIL

*Le stage est assuré par Marie-Madeleine DUCHIER,
cantatrice et professeur de chant
Accompagnement au piano par André MICHEL*

Séances du mardi 06 août : Premier principe technique

- 1) *Le développement de l'assise diaphragmatique:*
- | |
|----------------------|
| 1 - de 10h00 à 12h30 |
| 2 - de 16h30 à 19h00 |

Séances du mercredi 07 août : Deuxième principe technique

- II) *L'aiguïsement du timbre*
- | |
|----------------------|
| 1 - de 10h00 à 12h30 |
| 2 - de 16h30 à 19h00 |

Séance du jeudi 08 août :

- III) *L'ensemble des principes techniques sur partitions:
mélodie, air d'opéra, lied ...*
- | |
|----------------------|
| 1 - de 16h30 à 19h00 |
|----------------------|

Séances du vendredi 09 août (sous condition l'après-midi) :

- III) *L'ensemble des principes techniques sur partitions:
mélodie, air d'opéra, lied ...*
- | |
|----------------------|
| 1 - de 10h00 à 12h30 |
| 2 - de 16h30 à 19h00 |

Les séances de travail sont publiques.



RENSEIGNEMENTS



Sur le contenu et le déroulement du stage :
Marie-Madeleine DUCHIER

26 avenue Pasteur 94250 Gentilly : 01 49 86 25 06
14 rue de l'ancienne gare 23800 Saint-Sulpice-le-Dunois : 05 55 89 09 00

Inscriptions : Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois

Mairie – 1 place du souvenir 23800 Saint-Sulpice-le-Dunois

Tél.: 05 55 89 08 17 – Télécopie: 05 55 89 25 46

Courriel : mairie.st.sulpice.le.dunois@wanadoo.fr

Horaires ouverture au public : lundi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h. 30
mardi – mercredi - jeudi- vendredi
de 8h.30 à 12h. et de 13h. 30 à 16h.30
samedi de 8h. 30 à 12h.

DÉCOUVERTE DU PAYS DUNOIS :

Profitez de vos temps de liberté ou prolongez votre séjour pour découvrir les richesses et les paysages du Pays Dunois et de la Creuse.

Office de Tourisme du Pays Dunois :
05.55.89.24.61

81, Grande rue 23800 Dun-le-Palestel



SAINT SULPICE LE DUNOIS

L'Eglise de St-Sulpice-le-Dunois est surprenante par son architecture. Témoin de l'histoire, c'est un remarquable édifice d'origine romane qui remonte au XII^{ème} siècle, dont il a notamment conservé la nef et un portail occidental orné en tracé brisé à trois voussures. Il a subi des remaniements et modifications aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles où il a été fortifié et agrandi.

Adossée à la nef romane, une très rare maison-tour de six étages sur base carrée du XIV^{ème} siècle, récupérée en clocher, est reconnue comme l'une des plus anciennes demeures de la région. Elle domine le bourg et la campagne du haut de ses vingt-cinq mètres à la pointe du toit à quatre eaux.

La structure de l'église a été entièrement restaurée fin 2007/début 2008.



Le Mas-Saint-Jean est un village typique où se situe une **Chapelle** probable vestige d'un château féodal : il est dit que vers 1430 Jeanne d'Arc serait venue y prier. La Chapelle est dominée par un **magnifique tilleul âgé de plus de 400 ans**.

Le Bois de Chabanne et la campagne environnante, paradis des amoureux de la nature, sont propices aux promenades et randonnées au cours desquelles vous pourrez découvrir , dans la traversée du bois, la « **Font d'ô loups** » signalée par une pierre haute de la forme d'un menhir.



Fête locale annuelle le 15 août

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Un minimum de huit inscriptions au stage complet (reçues à la date du 06 juillet 2013) conditionne le déroulement du stage.

A défaut, il sera annulé.

Si le minimum de dix inscriptions au stage complet de six demi-journées est atteint, le stage se prolongera d'une demi-journée.

DROIT D'INSCRIPTION : 160 euros stage complet

- 110,00 euros pour deux jours (4 séances) - 60,00 euros pour un jour (deux séances)

- *La demande d'inscription s'effectue à l'aide du bulletin auquel doit être joint le règlement, **avant le 06 juillet 2013***

L'inscription vaut engagement ferme du stagiaire.

SÉANCES PUBLIQUES :

- Des auditeurs pourront assister aux séances du stage moyennant un droit de 3 euros par séance, 5 euros par journée, 12 euros pour le stage complet.

- *Sans inscription préalable : les auditeurs sont tenus d'arriver au plus tard cinq minutes avant le début de la première séance à laquelle ils désirent assister*

- *Inscription préalable : auprès du Secrétariat de Mairie à partir du 30 juillet 2013*

HÉBERGEMENT : L' **Auberge de la Fontaine aux Loups**,

située dans le bourg de Saint-Sulpice-le-Dunois à proximité de l'Église, peut vous accueillir en pension, demi-pension ou pour les repas.

Pour réserver adressez-vous à l'Auberge :

au 05.55.89.25.99 auprès de Muriel Lamy

Il est prudent de réserver en même temps que l'inscription au stage

Fermé le dimanche soir et le lundi hors saison estivale



BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE de FORMATION VOCALE

des 6,7, 8, 9 (15 heures - possibilité 18 heures suivant nombre
de stagiaires) août 2013 à Saint-Sulpice-le-Dunois

Bulletin à adresser en mairie de Saint-Sulpice-le-Dunois [avant le 06 juillet 2013](#)

Je soussigné

NOM Prénom

ADRESSE.....
.....
.....

Téléphone..... Portable Fax.....

Courriel

Demande mon inscription au stage de formation vocale.

Je règle le montant du droit d'inscription, soit 160 euros -
par chèque ci-joint à l'ordre de : Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois.

L'inscription vaut engagement ferme du stagiaire.

A, le Signature :

STAGE PUBLIC DE FORMATION VOCALE

6.7.8.9 août 2013

(15 heures - possibilité 18 heures
suivant le nombre de stagiaires)



Saint-Sulpice-le-Dunois

23800

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 06 juillet 2013** accompagné de votre règlement, à :

**Commune de Saint Sulpice le Dunois – Mairie – 1 place du souvenir
23800 Saint-Sulpice-le-Dunois**